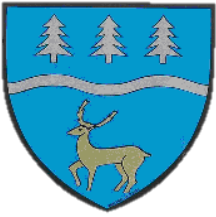


HAUTE-SAVOIE



Le Riverot

Bulletin Municipal N°28 - Eté 2019

L'Editorial du Maire

Le plan local d'urbanisme (P.L.U) tend vers sa finalisation avant approbation. Dans ce plan une place importante est réservée à l'agriculture avec le retrait de plus de 60 hectares de surface constructible à son profit. Cette volonté du conseil municipal n'est autre que la reconnaissance de l'importance de l'agriculture qui avec l'artisanat demeurent l'une des deux activités dominantes de la commune et à ce titre doivent être défendues. Mais nous convenons qu'un équilibre avec les surfaces constructibles est nécessaire ;

Ainsi une nouvelle population dont nombre de jeunes personnes seules ou en familles, cherchent à s'installer en Rivière Enverse grâce au cadre agréable, à une certaine douceur de vivre et parce que les prix sont attractifs comparés à d'autres endroits ou plus simplement parce qu'elles y sont nées. Aussi le conseil municipal se bat encore et toujours contre l'administration compétente pour que certaines zones restent ou deviennent constructibles afin d'accueillir cette population. Le nombre de 550 résidents permanents dans les 10 ans nous semble suffisant pour assurer l'avenir de notre communes (pensons à l'école).

Rappelons qu'à ce jour c'est le règlement national d'urbanisme (RNU) qui s'applique et qui s'appliquera jusqu'à ce que le PLU le remplace (fin 2019 début 2020 ?). Or le RNU offre certaines opportunités n'hésitez donc pas à vous rapprocher de la Mairie pendant qu'il est encore temps.

Rappelons aussi qu'un PLU n'est pas figé dans le temps et que dans les années à venir il sera révisé.

En pensant à nos agriculteurs et à nos artisans je vous adresse à toutes et tous un bon été et rendez-vous le 14 juillet.

Eric ANTHOINE.


Bernard Mogenier



6/2/2017 Remise médaille de la commune, de G à D Paul Dunerney, Eric Anthoine, Bernard Mogenier

Pour cette édition nous donnons la parole à notre citoyen d'honneur, retraité très actif et mémoire vivante intarissable de la vie de la commune...présentations...

Bernard MOGENIER, pour ceux qui ne me connaissent pas, j'habite et je suis né le 11/04/1944 à Cellières, village de La Rivière-Enverse, de parents agriculteurs. Avec ma femme Léa nous avons 3 enfants, Nathalie, Karine et Christophe, et 3 petits enfants, Laetitia, Delphine et Alexandre que nous avons la chance d'avoir tous les 6 à côté de nous, ici à Cellières.

Bernard, tu es né à La Rivière, mais tu en es parti assez jeune, parles nous de ton parcours

J'ai fait ma scolarité à l'école du village, où on se rendait à pied, jusqu'à l'âge de 14ans où j'ai passé mon CEP. Nous avions à l'époque appris à skier avec l'école, bien que j'eusse déjà fait quelques descentes à la maison avec des petits skis en bois que m'avait fabriqué mon oncle. Je me souviens que la commune avait acheté 11 paires de ski, une était grande et marron pour le moniteur, et les nôtres étaient rouges. Il y avait à l'époque régulièrement des pièces de théâtre qui se jouaient à la salle communale, dont les rôles étaient tenus par des Riverots de tous âges. Lorsque j'avais 12ans (1956), je faisais partie des Scouts de Cluses, et nous avons aidé comme porteurs à la construction de la première croix de fer du Pic du Marcellly. Après mon CEP, je suis parti travailler dans l'industrie à Cluses comme apprenti. J'y ai habité jusqu'à ma retraite puis je suis revenu habiter à Cellières. J'ai toujours continué d'aider mes parents quand je ne travaillais pas, mais l'agriculture en tant que métier ce n'était pas pour moi. Avec ce travail, à 18ans j'ai pu acheter ma première voiture, une 2cv, ce n'était pas courant pour un jeune à cette époque, j'en étais fier. J'avais appris à conduire avant mon père, qui a conduit pour la première fois en 1979 lorsque je lui ai fait acheter son AEBI Transporter pour les travaux agricoles, dont il n'aura profité que quelques années.

Tu as aussi été appelé pour la guerre d'Algérie, comment cela s'est-il passé ?

A 19 ans, j'ai été appelé à l'armée et j'ai intégré le 22^{ème} Bataillon des Chasseurs Alpins à Menthon, d'où nous étions partis en stage de montagne. J'ai été initié entre autres à l'escalade, à la tyrolienne, mais pas celle de l'accrobranche à Morillon ! Nous devons traverser entre deux pitons rocheux sur une corde, à la force des bras et des genoux. Pour éviter que la corde risque de s'endommager avec le frottement du rocher, les bérets des chasseurs étaient calés dessous au niveau de son ancrage pour la protéger. J'étais parmi les plus

jeunes et les derniers appelés du contingent pour l'Algérie. Après plusieurs mois sur place dans des conditions de vie très difficiles, j'ai contracté une hépatite et j'ai été rapatrié sanitaire, puis soigné pendant 2 mois à Lyon. A mon retour j'ai repris le travail et j'ai épousé Léa en 1967, rencontrée pendant une permission militaire. Aujourd'hui je suis secrétaire des anciens combattants de Taninges-La Rivière. Mon fils Christophe, est un ancien casque bleu du Liban. Ensemble nous avons participé à la remise des diplômes de veilleurs de mémoire aux enfants de l'école.

Comment se passe maintenant la retraite ?

Très bien, et bien occupée, j'adore les randos en montagne, le ski, je suis là pour les petits enfants quand ils en ont besoin, et je suis collectionneur. J'ai collectionné des timbres, de nombreuses monnaie anciennes (j'ai d'ailleurs été trésorier de l'association numismatique de Cluses). Je collectionne également les muselets de Champagne et les cartes postales anciennes, enfin, j'ai gardé du matériel de fabrication du temps où mon père allait à la fruitière. Puis on est bien à La Rivière, et c'est un honneur d'avoir reçu l'une des deux médailles de la commune que le Maire a décernées. (Bernard a été décoré citoyen d'honneur de la commune pour acte de bravoure après avoir sauvé la vie d'un de nos concitoyens, Paul DUVERNEY ancien 1^{er} Adjoint, victime de la chute d'une stèle dans notre cimetière).

Quel conseil donnerais tu aux jeunes d'aujourd'hui ?

Mon message serait qu'il faut faire des études, se former, même en ayant travaillé très tôt, je me suis toujours formé, par correspondance, avec des cours du soir, en formation d'entreprise, pour pouvoir évoluer dans mon métier, que j'ai quitté comme responsable technique. Il faut aussi ne pas hésiter à voyager, être curieux et apprendre de ce qu'il se passe ailleurs.

Merci à Bernard de nous avoir reçu pour partager ce moment de vie, personnelle et de notre village. En espérant que vous, Riverots qui nous lisez, apprécierez autant que nous ce moment.

Vie Communale



Vœux du Maire 02/2019



Fête du village 06/2019



Journée de l'environnement (Loisirs et Partages) 05/2019



Voyage des 41 écoliers à Moelan sur mer 06/2019



Apéritif des anciens combattants 06/2019

Etat Civil 2018

Ils nous ont quitté, une pensée pour :

Mr DELESMILLIERES André, le 6/10/2018

Mlle LEGER Caroline, le 6/12/2018

Ils nous ont rejoint, bienvenue à :

SINDIC Naël, né le 26/01/2018 à Sallanches

GUERDER BOUVIER Aelys, née le 24/07/2018 à Contamine sur Arve

GUIMBAL DUPONT Laly, née le 16/09/2018 à Sallanches

SCHNEIDER GENIN Manon, née le 25/11/2018 à Sallanches

Ils se sont dit « Oui », félicitations à :

Le 4/08/2018 Mr MATANO Steven et Mlle VANWESEMAEL Soline

Le 22/12/2018 Mr CASTELLA Pierre-Alain et Mlle HATAMI Elahé

Le 8/06/2019 Mr ROLLET Olivier et. Mlle SAHUT Severine

Espace Citoyen

Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 :

Article 24 :

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Citation :

« L'Art ne veut pas la représentation d'une chose belle mais la belle représentation d'une chose. » **Emmanuel Kant**

« Aujourd'hui on prend un parapluie parce que la télé a dit qu'il allait pleuvoir. Autrefois on aurait regardé le ciel. »

Michel Serres

Carnet de Route

Chapelle Nicodex : la réfection à l'identique de la toiture sera faite pendant l'été par l'entreprise BUFFET de La Rivière-Enverse.

Salle communale : les premières actions en vue de la rénovation de la salle communale sont lancées, un accord pour l'acquisition d'une parcelle de terrain est en cours, d'autre part le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) a accepté de nous accompagner pour l'ébauche d'un premier projet concret. Maître mot : une dépense énergétique la plus faible possible tout en gardant l'âme du bâtiment.

P.L.U. : le PLU a été arrêté par délibération du conseil municipal du 16 Mai 2019, il sera maintenant présenté pendant 3 mois aux services de l'Etat, puis Septembre-octobre viendra le commissaire enquêteur qui recueillera les doléances de chaque propriétaire qui seront portées à la connaissance des élus. Après ces deux phases de consultation, Etat et population, le conseil municipal pourra délibérer pour l'approbation définitive du PLU.

SIVU Scolaire : Grâce à l'engagement conjoint des communes, de l'APE, du SIVU et à la mobilisation des enseignantes de La Rivière, tous les enfants de l'école ont pu partir en classe de mer du 14 au 23 Juin à Moëlan sur Mer en Bretagne. En amont les enfants avaient échangé avec leur correspondant breton qu'ils ont pu retrouver durant le séjour. Belle réussite pour ce séjour qui a inspiré le thème de la Kermesse du 29 Juin...

La prévision des effectifs pour la rentrée prochaine devrait nous permettre de maintenir nos 4 classes dans le regroupement pédagogique intercommunal Morillon-La Rivière. Cependant n'oublions pas que l'école est la vie de notre village, et que la nôtre propose un ensemble de services complet (garderie périscolaire, cantine, transport scolaire) qui fonctionne bien avec un personnel à l'écoute de nos enfants...faites le savoir ! Les nouveaux arrivants sont invités à se renseigner auprès du SIVU Scolaire (04.50.90.15.74 bureaux à Morillon).

Terrain : le conseil municipal réfléchit à la possibilité d'acheter un terrain permettant l'extension du cimetière devenue nécessaire. Par ailleurs, le processus de reprise des concessions abandonnées continue.

Éclairage public : depuis cette année, la plupart des lampes d'éclairage public cessent de fonctionner de 23H15 à 5H15 de manière à faire quelques économies mais aussi dans une démarche de protection de la faune sauvage. Par ailleurs, ENEDIS prévoit l'enfouissement de lignes haute tension le long de la route de Taninges près du Pont des Thezières, et sur le haut de la commune entre le Beule et la Mollière, en passant en partie sur la route communale et en partie sur du terrain privé.

Assainissement : les gros travaux de la phase 1 (collecteur Chatillon- La Rivière- STEP Morillon) débutés l'année dernière se poursuivront à l'automne et se termineront en 2020. Les phases 2 (Chef-Lieu) et 3 (Cellières-Plon) suivront.

Voirie : cette année il est prévu de reprendre un certain nombre d'ouvrages (buses, gabions) sur les routes du coteau. La principale réfection sera celle de la portion située entre Chez Fillou et Verchet. Un certain nombre de signalisations horizontales seront refaites, notamment sur la RD4.

SIVU des Fontaines : malgré les travaux d'importance réalisés ces 5 dernières années, les finances sont restées saines et permettront au prochain mandat de poursuivre dans la même lignée.

TOP : Don

Grand remerciement à Mr et Mme JASINSKI pour nous avoir cédé, à nouveau, un peu de leur terrain autour de la chapelle Nicodex permettant ainsi à la commune d'être propriétaire de l'ensemble du terrain sur lequel est construit la Chapelle, et de pouvoir en faire le tour !

FLOP : Utilisation du domaine public

Parfois, certaines caravanes non autorisées s'installent sur le territoire de la commune au bord du Giffre, la municipalité et la gendarmerie agissent au mieux pour répondre aux alertes qui leurs sont transmises.

TOP : Anecdote

Avant la création des stations de Praz-de-Lys et Morillon, le ski-club de Taninges avait organisé deux années consécutives son grand prix sur Saint-Sigismond et La Rivière-Enverse, en partant d'Agy jusqu'à Cellière.

Merci à Bernard MOGENIER pour l'anecdote.

TOP : Don (encore)

Grand merci à la famille NICOUUD-GRANGERAT, pour avoir cédé à la commune une parcelle de terrain sur la route du village de Cellières.

TOP : Diffusion d'informations

Un système d'alerte téléphonique à destination des Riverots sera mis en place sur la commune dès cet automne. (Intempéries, évènements graves).

ENIGME

Savez-vous combien d'agriculteurs comptait la commune en 1942 pendant la guerre ?

Résultat de l'énigme précédente : Durant le réveillon, ceux qui le pouvaient réalisaient un pain de Noël appelé épogne, au beurre et aux fruits, aromatisé de Safran. Cependant, ce sont les traditionnelles Rissolles qui avaient le plus de faveurs.

Agenda

- **Samedi 29 Juin** Kermesse de l'école organisée par l'APE, le SIVU et les Marmottes
- **Dimanche 14 Juillet** Batterie fanfare et défilé pompiers, retour de la pompe à incendie à bras restaurée du village de Cellières apéritif de la Mairie, repas organisé par Loisirs et Partages (**coupon à retourner pour réserver le repas**) Démonstration de théâtre et animation musicale.
- **Samedi 20 Juillet** Concert d'Europa Musa place de la Mairie
- **Vendredi 6 Septembre** Forum des associations de La Rivière/Verchaix/Morillon à la salle de Verchaix
- **Dimanche 29 Septembre** Vide Grenier d'automne La Rivière
- **Dimanche 6 Octobre** Comice agricole à Verchaix organisé par Festigiffre
- **Samedi 12 Octobre (à confirmer)** : Excursion à la journée à la découverte du vieux Lyon par Loisirs et Partages
- **Samedi 16 Novembre** : Soirée animée par Geneviève Mondet autour du livre dont elle est l'auteure contant son enfance dans la quincaillerie de ses grands-parents à Scionzier
- **Samedi 23 Novembre** Bourse aux jouets des Marmottes salle communale

Mode d'Emploi

Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne/Rhône-Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale. Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône-Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Quel que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.